



DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025

Liste des documents à transmettre

- La fiche d'inscription
- Le questionnaire santé
- Le règlement : possible en plusieurs fois, mais réception de tous les chèques dès l'inscription en indiquant le mois de retrait au dos
- copie de l'ARS pour pouvoir bénéficier du pass76

PASS JEUNES 76 (60€)

Concerne les enfants nés entre le 16/09/2009 et le 31/12/2018.

Pour les personnes qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire « pass jeune 76 » : déduire le montant de l'aide mais donner un chèque du montant de celui-ci en plus du règlement de la cotisation. Il vous sera rendu dès que le club aura l'accusé réception du dossier que vous devez remplir sur le net www.seinemaritime.fr/teleservice76 (les démarches pourront être effectuées sur ce site qu'à partir du 1^{er} octobre 2024).

PASS SPORT (50€)

Sont éligibles les bénéficiaires de :

- L'allocation de rentrée scolaire,
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé,
- L'allocation aux adultes handicapés,
- Les étudiants boursiers.

Les codes Pass'sport 2024 vous ont déjà été transmis. Pour pouvoir en bénéficier il vous suffit de nous transmettre ce code reçu. Ensuite une réduction de 50€ pourra être opérée.